

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR -----

Procès-verbal et rapport succinct de la réunion du 30 novembre 2007 -----

Le Président, M. Philippe BULTOT ouvre la séance à 10 H 20 -----

Les Secrétaires sont MM. Yves DEPAS et Pierre VUYKSTEKE -----

L'ordre du jour a été établi comme suit : -----

Ouverture de la séance par M. le Président -----

Appel nominal des Conseillers -----

Dépôt du procès-verbal de la réunion précédente -----

Communication du Président (s'il y a lieu) -----

Question orale posée au Collège provincial (s'il y a lieu) -----

Lecture des rapports des Commissions – Discussion et vote des résolutions. -----

1^o Commission : n^o 208/07 : Service de Santé Administratif de la Province de Namur (SSA) –

Extinction du service. -----

Projet de budget pour 2008 (affaire 194/07) -----

Lecture des articles réservés; -----

a) Discussion sur les articles réservés; -----

b) Interventions des différentes commissions sur le budget; -----

c) Discussion générale sur le budget (intervention éventuelle des chefs de groupes); -----

d) Lecture du rapport de la 6^{ème} Commission; -----

e) Discussion et vote par appel nominal -----

Emprunts destinés à financer les dépenses extraordinaires prévues au budget provincial 2007 -----

(affaire 195/07). -----

Clôture de la séance par M. le Président -----

Présents :-----

Groupe P.S. : Freddy CABARAUX, Jean-Louis CLOSE, Joseph DAUSSOGNE, Maxime DELAITE, Yves DEPAS, Alexandre DEPAYE, Pierre-Yves DERMAGNE, Véronique FABRIS, Martine JACQUES, Robert JOLY, Denis LISELELE, Natalie MARICHAL, Dominique NOTTE, Yvan PETIT, Bernard PONCELET, Maryse ROBERT-DECLERCQ, Khalid TORY. -----

Groupe M.R. : Françoise BAILY-BERGER, Philippe BULTOT, Robert CAPPE, David CLARINVAL, Robert CLOSSET, Luc DELIRE, Joseph DETHY, Bernard DUCOFFRE, Anne HUMBLET, Jacky MATHY, Gilles MOUYARD, Fabien SCAILLET, Jean-Marc VAN ESPEN, Pierre VUYLSTEKE, Michel WAUTHIER. -----

Groupe C.D.H. : Etienne BERTRAND, Patrick BISCARI, Guy CARPIAUX, Alain COLLIN, Jacques MAZY, Françoise NAHON-DELFORGE, Françoise SARTO-PIETTE, -----

Groupe ECOLO : Etienne CLEDA, Philippe HUBAUX, Laurence LAMBERT, Gauthier LE BUSSY, Virginie MARCHAL, André PIERARD, Paul WATTECAMPS. -----

Excusés : Lionel NAOMÉ (CDH), Jean-Claude NIHOUL (CDH), Luc ZABUS (CDH).-----

M. le Gouverneur Denis MATHEN et M. le Greffier Provincial, Daniel GOBLET, assistent à la réunion. -----

M. le Président explique l'importance de la Journée Mondiale du Sida, placée sous le signe de la solidarité et demande que l'on distribue à chacun, une pochette de prévention et un ruban rouge. Il place la séance sous le signe du respect, de la tolérance et de la lutte contre toutes les formes de discriminations. -----

Affaires soumises au Conseil : Lecture des rapports des Commissions - Discussion et vote sur les conclusions de ces rapports-----

1^{ère} Commission : -----

Affaire n^o 208/07 : Service de Santé Administratif de la Province de Namur (SSA) – Extinction du service.-----

M. TORY, Rapporteur, lit le rapport rédigé. -----
M. COLLIN justifie l'abstention du groupe CDH. M. NOTTE rappelle la chronologie de ce dossier.
M. le Président fait remarquer que la date de l'extinction du service n'apparaît pas sur le dossier. A sa demande, le rapporteur complète la résolution. Le Président met ensuite la résolution aux voix. Les groupes PS, MR, ECOLO votent pour, le groupe CDH s'abstient. Décision : le Conseil adopte la résolution. -----

Le Conseil provincial, -----
VU sa résolution du 14 mars 1968, décidant de créer, dans le cadre de l'Administration Centrale, une section intitulée: «Service de Santé Administratif du personnel provincial, ayant pour mission d'assurer le contrôle des aptitudes physiques des agents à leur entrée en service, ainsi que le contrôle médical des agents en congé de maladie ou infirmité» ; -----

VU sa résolution du 1er juin 1976, arrêtant l'extension des activités du SSA, aux Communes, CPAS, ASBL et autres organismes d'intérêt général et l'instauration d'une tarification, permettant de couvrir les frais engagés par ce service, pour effectuer sa mission; -----

CONSIDERANT que dans le cadre du Contrat d'Avenir Provincial (CAP 2012), le Collège provincial a procédé à l'analyse tant sur le plan de la pertinence et de l'efficacité que sur le plan financier de l'ensemble des activités mises en œuvre au sein de ses six grands secteurs, dans l'optique de restructurer l'action provinciale, autour de ces trois rôles stratégiques: coordinateur, fédérateur et facilitateur ; -----

CONSIDERANT que sur le plan déontologique, le fait qu'un employeur, la Province de Namur en l'occurrence, soit le contrôleur médical de ses agents pose question; -----

ATTENDU, d'une part, qu'à la suite des divers rapports financiers élaborés par le Service de Santé Administratif et d'autre part, en fonction de l'avis du service juridique, il apparaît que le développement de cette activité pour le compte de tiers et l'accroissement de sa clientèle en dehors du territoire provincial ne relèvent pas des missions d'intérêt provincial; -----

CONSIDERANT que le Collège provincial souhaite réaffecter les moyens financiers et les ressources humaines allouées à ce service, vers des activités tendant à améliorer la qualité des services, dans le secteur de l'Action Sociale, de la Santé et du Logement: -----

VU l'avis de sa 1^{ère} Commission, -----

ARRETE: -----

Article 1^{er} : L'extinction du Service de Santé Administratif est décidée, à dater du 1^{er} janvier 2008. -

Article 2 : Le Collège provincial est chargé de procéder aux mesures d'exécution de ces décisions. --

Article 3 : La présente résolution sera publiée au Bulletin Provincial et mise en ligne sur le site Internet de la Province de Namur. -----

Arrivée de M. Pierre GENARD (CDH) -----

Monsieur le Président annonce la poursuite de l'examen du projet de budget 2008. -----

M. MOUYARD apporte des précisions aux questions posées par M. COLLIN lors de la précédente séance, quant au service incendie. M. COLLIN commente.-----

Pages 156 et 159: 131066/ - mess provincial – Mme FABRIS, MM. BISCARI et HUBAUX s'inquiètent de l'ampleur du déficit et du sort du personnel. Mme ROBERT intervient et donne l'assurance que des dispositions seront prises pour l'année prochaine. Mme LAMBERT déplore que la note de politique générale ne traite pas du mess. M. MOUYARD s'explique.-----

Arrivée de M. Claude BULTOT (PS)-----

Pages 178 et 179 : 136005/ - Autorités provinciales, Parc automobile – MM. DERMAGNE et LE BUSSY évoquent le renouvellement du véhicule d'un membre du Collège. M. LE BUSSY s'inquiète des critères environnementaux du marché. M. le Président rappelle que nous ne débattons

Page 257 – Subvention de fonctionnement des services de remplacement agricole de la Province de Namur + AIDA – MM. CLARINVAL, VAN ESPEN, COLLIN, Mme LAMBERT et M. CLARINVAL traitent de l'avenir de l'asbl. -----

Page 172-173 – Recettes de l'imprimerie – MM. DEPAYE, NAOME, PIERARD, WATTECAMPS, MATHY, NAOME, MOUYARD, Mme JACQUES, MM. PIERARD, MATHY, MAZY, Mme NAHON, WATTECAMPS, Mme JACQUES, MM. WATTECAMPS, MATHY, NAOME, MOUYARD, BISCIARI et MOUYARD débattent du budget et du sort de l'imprimerie. -----

Page 271 – Administration de l'Enseignement – M. CARPIAUX s'interroge sur le développement futur de l'enseignement supérieur provincial. MM. MATHY, CARPIAUX, MATHY et NOTTE débattent de la restructuration est en cours. -----

Le groupe ECOLO retire ses interventions aux pages 275 à 291 ainsi qu'aux pages 295 à 314.-----

Pages 316 à 319 – IPES – M. DEPAYE s'inquiète d'une rumeur de fermeture de l'établissement. MM. MATHY, MAZY, VAN ESPEN, MAZY, Mme LAMBERT traitent de l'avenir de l'école et de la gestion d'énergie.-----

Page 321 – Remboursement à l'ASBL "Cercle Equestre de Gesves" du coût du personnel – M. NAOME souhaite savoir si la convention qui lie l'ASBL et l'école est toujours d'application et qui gère le centre d'insémination. M. MATHY répond qu'une visite de la 4^{ème} Commission est programmée et que toutes les réponses seront données à cette occasion. -----

Le groupe ECOLO retire son intervention à la page 323.-----

Page 334 – 760039/ - Chevetogne – M. DERMAGNE trace l'historique du domaine et demande si les nouvelles tarifications ont été bien perçues par le public et quel a été l'impact des conventions avec les communes sur la fréquentation des citoyens de la province. M. CLOSSET souhaite que les familles nombreuses bénéficient de la gratuité un jour par an. M. CARPIAUX se réjouit du dynamisme de l'équipe en place et de la prévision d'augmentation des recettes mais s'inquiète pour l'avenir. Mme JACQUES, MAZY, Mme JACQUES, MM. MAZY, COLLIN, CARPIAUX, MAZY DERMAGNE poursuivent le débat.-----

Page 338 – Formation de la Jeunesse – M. WATTECAMPS demande pourquoi une diminution du budget CRECIDE et que deviennent les services citoyenneté et annoncer la couleur. Mme JACQUES apporte des éléments de réponses. M. WATTECAMPS demande quelques précisions, apportées par Mme JACQUES.-----

Page 342 – Service Culturel – MM. DELAITE, CARPIAUX, Mme JACQUES traitent de l'évolution du budget. -----

Page 346 – Culture et Loisirs – Mme MARCHAL regrette que le CAP ne prévoit pas un chapitre politique sportive. M. NOTTE répond. Mme NAHON demande des précisions. M. NOTTE termine la discussion.-----

M. DERMAGNE ne souhaite plus intervenir en ce qui concerne différents articles de la page 349.---

Page 349 – 762040/64000/001 – Crédit Collège pour essor social ou culturel – M. WATTECAMPS demande quelles en ont été les associations bénéficiaires en 2007 et qu'en est-il pour 2008 ? M. NOTTE précise qu'un listing peut être fourni par le service. -----

Page 349 – 762040/64000/029 – Années thématiques – M. WATTECAMPS demande si la Province va intégrer, dans l'article précédent, une politique thématique ? Mme JACQUES annonce comment la Province s'inscrira dans les années thématiques. M. CLOSSET déplore la diminution du subside du concours SAX qui était lié à une année thématique. -----

Page 349 – 762040/64000/033 – FIFF – M. CLOSE remercie la Province pour les aides financières et techniques reçues lors du dernier FIFF, il souhaiterait une convention de partenariat sur 3 ou 4 ans afin de travailler dans une perspective constructive. MM. CARPIAUX, NOTTE, Mme JACQUES traitent des partenariats et des subsides à disposition du Collège. -----

Page 369 – Bibliothèque – M. CLARINVAL s'inquiète de l'avenir du bibliobus. Mme JACQUES confirme le service rendu et son évolution. -----

Page 382 – 771107/70200/000 – Recettes Musées – M. WATTECAMPS souhaite que l'on soit attentif maintenir le niveau de fréquentation des musées. -----

Page 383 – 771107/61330/000 – Frais de bâtiments Musées – M. WATTECAMPS s'inquiète des estimations de dépenses énergies dans l'ensemble des bâtiments. Mme JACQUES explique les mesures prises. -----

M. le Président signale que les points de l'ordre du jour inachevés ou en suspens sont reportés à la prochaine séance. -----

La séance est levée à 15 h 50. -----

Pour accord au titre de rapport succinct le 30 novembre 2007

Anne BORGHS
Greffière Provinciale ffons

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 21 décembre 2007

Daniel GOBLET,
Greffier Provincial

Philippe BULTOT,
Président